

Comité consultatif en matière d'urbanisme d'Edmundston

Procès-verbal de la réunion 2021-03
Mercredi 2 juin 2021, 19h30
Hôtel de ville, salle Saint-Jean

Membres présents :

Mathieu Roussel
Daniel LeBlanc
Normand Lang
Louis Ruest
Aldéo Nadeau
Christian Michaud

Membres absents :

Lise Ouellette

Personnel présent :

Pascal Hudon, directeur de la planification

La rencontre se déroule de 19h30 à 20h15, sous la présidence de Daniel LeBlanc. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et déclare la réunion ouverte. Il explique le déroulement de la réunion au public présent.

1. Adoption de l'ordre du jour

CCU-2021-07

Il est proposé par Louis Ruest, appuyé de Christian Michaud, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente 2021-02 (10 février 2021)

CCU-2021-08

Il est proposé par Normand Lang, appuyé de Mathieu Roussel, que le procès-verbal de la réunion 2021-02 soit accepté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

3. Affaires découlant du procès-verbal

Pascal Hudon fait état de l'évolution du dossier de Jean St-Onge.

4. Divulcation d'intérêt

aucun

5. Dérogations

aucun

6. Usage conditionnel, usage compatible, usage non conforme, usage temporaire

Edmundston Planning Advisory Committee

Minutes of meeting 2021-03
Wednesday, June 2, 2021, 7:30 p.m.
City Hall, Saint-Jean room

Members present:

Mathieu Roussel
Daniel LeBlanc
Normand Lang
Louis Ruest
Aldéo Nadeau
Christian Michaud

Absent members:

Lise Ouellette

Employee present:

Pascal Hudon, Planning Director

The meeting takes place from 7:30 to 8:15 p.m. and is chaired by Daniel LeBlanc. He greets all members and declares the meeting open. He explains the meeting to the people present.

1. Adoption of agenda

CCU-2021-07

It is moved by Louis Ruest, seconded by Christian Michaud that the agenda be adopted as modified.

CARRIED

2. Adoption of previous meeting minutes 2021-02 (February 10, 2021)

CCU-2021-08

It is moved by Normand Lang, seconded by Mathieu Roussel that the minutes of meeting 2021-02 be adopted as presented.

CARRIED

3. Business arising from minutes

Pascal Hudon reports about Jean St-Onge.

4. Conflict of interest

None

5. Variance applications

None

6. Conditional use, ruling of compatibility, nonconforming use and temporary approval

Propriétaire : Épicerie Chez Ti-Marc inc.
 Requéérant : Marc Albert
 Adresse : rue Victoria, Edmundston, N.-B.
 (NID : 35337757)

Requête:
 Installer un restaurant de type "casse-croute".

Évaluation
 Pascal Hudon explique la requête. Le bâtiment est original, même s'il ne fait pas l'unanimité. Il représente bien le courant actuel des camions-bouffes. L'aire de consommation est faite de plates-formes de bois et semblent adéquates pour le confort des usagers. Les aires de stationnement sont indéfinies et peuvent présenter un risque aux déplacements à pieds. L'aménagement paysager se limite à du concassé étendu à la pleine superficie du terrain. Le terrain est toujours sans végétation et plantation.

Les membres insistent sur la question de la sécurité des déplacements et aussi sur l'application de règlements sur l'affichage.

CCU-2021-09

Attendu que :

- Le projet représente une plus-value pour le secteur;
- L'installation est de nature permanente (saisonnière);
- Le terrain est présentement vacant;
- Le secteur permet et prévoit cet usage dans la présente désignation;

Il est proposé par Mathieu Roussel que le CCU accepte l'implantation de l'usage, conditionnellement à ce qu'un plan d'aménagement paysager qui considère l'aménagement sécuritaire des aires de stationnement soit soumis et réalisé pour la prochaine saison d'occupation en 2022, respectant les exigences du prochain arrêté de zonage.

**Secondé par Normand Lang.
 Vote**

ADOPTÉ

7. Plan provisoire de lotissement
 Aucune demande.
8. Demande de rezonage, modification du plan municipal ou zonage et autres modifications aux arrêtés en matière d'urbanisme
 Aucune.
9. Autres affaires
 Révision des arrêtés :
 Pascal Hudon informe les membres à propos de la démarche de modifications des arrêtés et du nouveau calendrier de consultation et d'adoption.
 Prochaine réunion : à venir
10. Levée de la réunion

Owner: Épicerie Chez Ti-Marc inc.
 Applicant: Marc Albert
 Location: Victoria St. Edmundston, NB
 (PID: 35337757)

Request:
 To install a "Lunch counter" type of restaurant.

Evaluation
 Pascal Hudon explains the request. The building is original, even if it is not unanimous. It represents the current of kitchen trucks. The consumption area is made of wooden platforms and seems adequate for the comfort of users. The parking areas are indefinite and may present a risk to travel on foot. The landscaping is limited to crushed stone extended to the full area of the land. The land is still without vegetation and planting.

Members emphasize the issue of safe travel and also the enforcement of signage regulations.

CCU-2021-09

Whereas:

- The project represents added value for the sector;
- The installation is of a permanent nature (seasonal);
- The land is currently vacant;
- The sector allows and provides for this use in this designation;

It is moved by Mathieu Roussel that the CCU accept the implementation of the use, conditionally that a landscaping plan which considers the safe development of parking areas is submitted and carried out for the next occupancy season in 2022, respecting the requirements of the next zoning by-law.

**Seconded by Normand Lang
 Vote**

ADOPTED

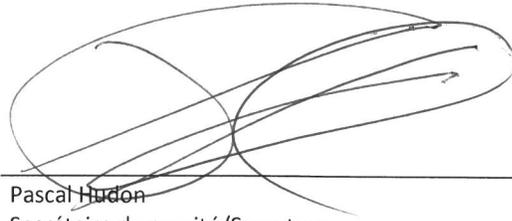
7. Tentative subdivision applications
 None.
8. Rezoning applications, municipal plan and zoning by-law amendments and other by-law amendments
 None.
9. Other businesses
 By-law Review
 Pascal Hudon informs members about the renewal process for the by-laws concerning the zoning by-laws and the new calendar of consultation and adoption.
- Next meeting: To be determined
10. Adjournment

Aldéo Nadeau propose la clôture de la rencontre à 20h15.

Aldéo Nadeau moves adjournment at 8:15 p.m.



Daniel LeBlanc
Président/President



Pascal Hudon
Secrétaire du comité/Secretary